

L'inscription des candidats à la Constituante se termine au Venezuela



Caracas, 10 juin, (RHC).- Le processus d'inscription de candidats à l'Assemblée Constituante au Venezuela prend fin aujourd'hui.

La vice-présidente du CNE, le Conseil National Électoral, Sandra Oblitas, a fait savoir que les près de 55 000 Vénézuéliens ayant présenté leur candidature devront remettre une déclaration sous serment attestant leur résidence dans le pays.

Les commissions municipales procéderont ensuite jusqu'au 15 juin à vérifier que les pré candidats réunissent toutes les conditions requises.



Radio Habana Cuba